



Reconnue d'utilité publique



LIVRET D'ACCUEIL

Centre d'accueil de jour médicalisé - **Paris XII**



Bienvenue à vous !

Le centre d'accueil de jour médicalisé (CAJM) *La Note Bleue* vous accueille en fonction de vos besoins. Chaque professionnel est là pour faciliter votre arrivée et vous apporter l'accompagnement nécessaire à votre bien-être.

Vous trouverez dans ce livret les informations qui vous permettront de mieux connaître l'organisation du centre et les modalités pratiques de notre accompagnement.

Nous vous invitons à le lire et à en parler avec votre entourage. N'hésitez pas à nous solliciter si vous souhaitez des renseignements complémentaires.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez.

La direction





La vocation du CAJM est de vous proposer des réponses adaptées à vos besoins afin de participer à l'amélioration de votre qualité de vie.



Le CAJM

Le centre d'accueil de jour médicalisé *La Note Bleue* est un établissement médico-social accueillant des personnes victimes de lésions cérébrales acquises et stabilisées, âgées de 18 à 60 ans.

Il est situé dans le XII^e arrondissement de Paris, à proximité de la station de métro Reuilly-Diderot. D'une capacité de 25 places, il est ouvert pour l'accueil des usagers du lundi au vendredi de 10h à 16h. Les fermetures liées aux vacances et aux jours fériés sont communiquées à l'avance chaque année.

Le centre dispose d'espaces dédiés à votre accompagnement :

- un accueil ;
- une salle de restauration ;

- une infirmerie ;
- une salle de musique ;
- une salle d'arts plastiques ;
- une salle dédiée aux activités sportives ;
- une salle équipée d'ordinateurs.

L'établissement est habilité à l'aide sociale.

Si nécessaire, après évaluation, un service de transport peut être mis en place. Nous sommes à votre disposition pour vous en expliquer les modalités.

Un accompagnement sur mesure

Notre objectif est de vous proposer des réponses adaptées à vos besoins afin de contribuer à l'amélioration de votre qualité de vie.

L'équipe pluridisciplinaire est à votre disposition pour faciliter votre quotidien et répondre à vos questions. Elle est composée de professionnels :

- médicaux : médecin MPR (médecine physique et de réadaptation) ;
- paramédicaux : infirmier, ergothérapeute, psychologue ;
- éducatifs : accompagnant éducatif et social, éducateur spécialisé, éducateur sportif, conseiller en économie sociale et familiale ;
- administratifs : direction et secrétariat.

Des intervenants extérieurs peuvent être amenés à animer des ateliers.

Votre accompagnement repose sur la participation à des activités thérapeutiques collectives et/ou individuelles destinées à :

- vous redonner confiance ;
- maintenir vos acquis et en développer de nouveaux ;

- favoriser votre autonomie ;
- travailler votre socialisation ;
- valoriser vos potentiels afin de vous permettre de construire votre projet d'avenir.

À votre arrivée, un membre de l'équipe pluridisciplinaire est désigné pour être votre référent. À l'issue d'une période d'observation, une rencontre avec la direction et votre référent est programmée pour définir avec vous les modalités de votre accompagnement.

Dans un délai de 6 mois après votre admission, nous élaborons, avec votre participation et celle de votre entourage, un projet d'accompagnement personnalisé (PAP). Il prend en compte votre parcours, vos attentes, vos souhaits et vos capacités. Votre référent en assure la mise en œuvre et le suivi. Ce PAP est réactualisé chaque année ; s'il n'y a plus d'objectif à travailler, une réorientation vous est proposée.

L'établissement est signataire de conventions avec des partenaires spécialisés dans la cérébrolésion.



L'équipe pluridisciplinaire est à votre disposition pour faciliter votre quotidien et répondre à vos questions.

Les activités

Le centre vous accueille du lundi au vendredi à partir de 10h. Un programme d'activités individualisé, respectueux des capacités et des attentes de chacun, est défini avec vous. Peuvent vous être proposés :

- des activités manuelles : art plastique, couture, jardinage...
- des ateliers d'expression : conte, écriture, groupe de parole, revue de presse, théâtre...
- des activités cognitives : ateliers informatiques, jeux éducatifs...
- des activités sportives : relaxation, natation, Pilates, jeux sportifs, handidanse...
- des activités de socialisation : sorties culturelles, promenades...

Les repas sont préparés par un prestataire externe. Ils sont pris en commun dans une atmosphère conviviale pour

favoriser les échanges. Les menus variés et équilibrés tiennent compte des régimes prescrits par votre médecin traitant. Une fois par trimestre, vous êtes convié(e) à participer à une commission de restauration au cours de laquelle vous pourrez nous faire part de vos avis et de vos propositions.

L'établissement dispose notamment d'un accès à Internet et d'une bibliothèque.

Pour les personnes qui le souhaitent, des stages en milieu de travail ordinaire ou protégé peuvent être mis en place à l'extérieur du CAJM. En fonction de vos projets, des partenaires spécialisés vous accompagneront.





Les membres du personnel feront preuve d'attention, de courtoisie et d'un accompagnement de qualité à votre égard. Si tel n'était pas le cas, parlez-en sans attendre à la direction et à vos proches.

Accueil et prise en charge

Le centre d'accueil de jour médicalisé *La Note Bleue* est un établissement médico-social.

L'admission est subordonnée à :

- l'obtention d'une orientation en centre d'accueil de jour médicalisé délivrée par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) ;
- l'avis favorable de la commission d'admission présidée par la direction de l'établissement.

À réception du dossier de candidature, un membre de l'équipe prendra contact avec vous.

Un stage d'observation de 10 jours maximum vous est proposé afin de guider votre souhait d'intégrer l'établissement et d'évaluer avec vous la capacité que nous avons de répondre à vos besoins. À l'issue de ce stage, la direction décide des modalités d'admission en concertation avec l'équipe pluridisciplinaire.

Nous nous tenons à votre disposition pour répondre à vos questions et vous orienter.

Les documents nécessaires à votre admission sont :

- une copie de la notification CDAPH avec orientation en accueil de jour médicalisé ou en foyer d'accueil médicalisé de jour ;
- une copie de la carte nationale d'identité ;
- une photo d'identité ;
- une copie de la carte d'immatriculation à un régime d'assurance maladie ;
- une copie de la carte d'affiliation à une mutuelle et/ou à une caisse complémentaire ;
- en cas de tutelle, curatelle ou sauvegarde de justice, une copie du jugement ;
- vos ordonnances.



Une équipe à l'écoute

Nos services administratifs sont ouverts du lundi au jeudi de 9h à 16h et le vendredi de 9h à 15h.

En cas de problème, la direction est là pour vous écouter et faciliter le dialogue. Vous pouvez adresser vos suggestions sur le fonctionnement de l'établissement au **conseil de la vie sociale** (CVS), qui est composé de représentants des personnes accueillies et des familles, ainsi que de représentants de l'établissement et du personnel (liste et coordonnées des représentants affichées au rez-de-chaussée sur le panneau dédié au CVS).

Notre établissement s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de la qualité. Dans ce cadre, nous pourrions souhaiter recueillir votre avis par le biais d'enquêtes de satisfaction.

Respect de vos droits et bientraitance

Afin de garantir vos droits et de prévenir tout risque de maltraitance, vous sont remis, en annexe du présent livret d'accueil, la charte des droits et libertés de la personne accueillie ainsi que le règlement de fonctionnement de l'établissement. En cas de besoin, vous pouvez faire appel à une personne qualifiée pour défendre vos droits (liste affichée au rez-de-chaussée sur le panneau dédié au CVS). Si votre état de santé le demande, vous pouvez bénéficier d'une mesure de protection juridique.

Conformément aux dispositions de la circulaire du 12 juillet 2011 relative au développement de la bientraitance et au renforcement de la politique de lutte contre la maltraitance, l'établissement informe et dispense des formations à ses salariés sur ces deux thèmes.

Il existe un numéro national de signalement de maltraitance : le 3977.

Données personnelles informatisées

- La Fondation Partage et Vie procède, dans le cadre de son activité, au traitement des données à caractère personnel de ses usagers, le cas échéant, de leurs représentants légaux, et de celles de ses collaborateurs (salariés, prestataires, etc.).
- Les personnes concernées ont un droit d'accès à leurs données et à leur rectification. Elles ont également le droit d'en obtenir la portabilité, ainsi que la limitation du traitement qui en est fait et ont, dans certains cas, le droit de s'opposer audit traitement et d'obtenir l'effacement des données les concernant.



Nous sommes là pour trouver des solutions avec vous.



Moyens d'accès : Métro : ligne 1 et 8, station « Reuilly-Diderot »
Bus : ligne 46 ou 57, arrêt « Reuilly-Diderot »

La Note Bleue
Centre d'accueil de jour médicalisé
(CAJM)

10, rue Énard – 75012 Paris
Téléphone : 01 53 44 70 35 – Fax : 01 53 44 78 05
Courriel : cajmlanotebleue@fondationpartageetvie.org



Reconnue d'utilité publique

Décembre 2024. Crédit photo : Thomas Gogmy. Réalisation : tand'™.

Certaines des photographies de ce livret ont été prises avant la crise sanitaire. En période épidémique, les personnels de Partage et Vie sont équipés de protections adaptées et respectent les gestes barrières.

La Fondation Partage et Vie est reconnue d'utilité publique et poursuit un but d'intérêt général. Elle agit pour l'autonomie des personnes fragilisées par l'âge, la maladie ou le handicap. Avec 127 établissements et plus de 6 500 salariés, elle est un acteur non lucratif majeur des secteurs médico-social et sanitaire, et est habilitée à recevoir dons, legs et donations.



fondationpartageetvie.org